

Comment passe-t-on du statut de salarié à celui de chef d'entreprise ?

Depuis le début de ma vie professionnelle, j'ai toujours eu envie de créer mon entreprise. Après mon licenciement économique, j'ai décidé de créer dans un domaine qui me passionnait la gravure et la découpe laser.

Que représente pour vous la création ?

La création d'entreprise permet d'être indépendant mais aussi d'être seul face à ses décisions. Il est très important de garder des contacts avec les personnes qui vous ont accompagnés dans vos démarches, par exemple le cabinet REPER et la Maison de l'Emploi et des Métiers d'Epernay.



Pourquoi se former à la création d'entreprise ?

Il y a un vingtaine d'années, j'avais déjà suivi des cours du soir sur les aspects de gestion dans la création d'entreprise. Pour ce projet, j'ai évidemment eu envie de mettre toutes les chances de mon côté en intégrant la formation de 12 semaines à l'AFPA. Les 3 premières semaines ont été consacrées à l'étude de marché et les 9 suivantes à la gestion d'entreprise.